

La violence familiale pendant la crise de la COVID-19

Vous pouvez obtenir de l'aide, même si vous êtes infecté ou en isolement

Violence familiale

La violence familiale se manifeste par un abus de pouvoir dans une famille ou une autre relation de confiance où les gens dépendent les uns des autres. Lorsqu'une personne est victime de violence familiale, son bien-être, sa sécurité et sa survie sont menacés.

Les taux de violence familiale augmentent pendant et après les catastrophes naturelles, les crises de santé publique et les ralentissements économiques. Il est important de savoir à qui vous pouvez vous adresser si vous êtes victime de violence familiale pendant la pandémie de la COVID-19.

Composez le 911 si vous ou une personne que vous connaissez êtes en danger immédiat.

Les agents de la police et de la GRC interviendront même si vous êtes atteint de la COVID-19 ou si vous êtes en auto-isolement ou en quarantaine et que vous présentez des symptômes.

Exploitation des enfants

Les crises de santé publique comme celle de la COVID-19 occasionnent du stress supplémentaire en plus d'augmenter le temps que les gens passent ensemble. Dans les familles qui entretiennent des relations malsaines, les enfants courent plus de risques d'être victimes de violence. Si vous soupçonnez qu'un enfant est victime de mauvais traitements, il est de votre devoir de le signaler.

Les Services à l'enfance interviendront tout au long de la pandémie de la COVID-19. Composez le **1-800-387-KIDS (5437)** pour signaler un cas de maltraitance.

Ligne d'information sur la violence familiale

Composez le **310-1818**.

Accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, dans plus de 170 langues.

Clavardez en ligne tous les jours, de 8 h à 20 h, à l'adresse alberta.ca/Safetychat (en anglais seulement).

Maltraitance envers les personnes âgées

Comme les personnes âgées sont plus à risque de contracter la COVID-19, il est encore plus important pour elles de pratiquer l'éloignement physique et l'auto-isolement. Ces mesures peuvent cependant les rendre plus vulnérables aux mauvais traitements.

La **ligne d'information sur la violence familiale (310-1818)** peut vous aider à obtenir des renseignements sur les refuges et les ressources communautaires pour personnes âgées victimes de violence. Pour en savoir davantage, consultez le site <https://www.alberta.ca/fr-CA/get-help-elder-abuse.aspx>

Éloignement physique

Nous demandons à tous les Albertains et à toutes les Albertaines de pratiquer l'éloignement physique pour les aider à se protéger et à limiter la propagation de la COVID-19. Pour assurer votre propre protection et celle des autres, maintenez une distance d'au moins deux mètres (six pieds) avec les autres lorsque vous allez au supermarché ou vous déplacez pour des raisons médicales ou autres besoins essentiels.

L'isolement augmente les risques de violence familiale. De nombreuses victimes de violence familiale gèrent leur situation en obtenant le soutien d'amis et de membres de leur famille.

Pendant la pandémie de la COVID-19, l'éloignement physique, la quarantaine volontaire et l'auto-isolement peuvent rendre plus difficile l'accès à des relations précieuses, mais il existe des façons de garder le contact avec ses proches.

Si vous êtes en auto-isolement, en quarantaine ou en confinement, ou encore si vous présentez des symptômes de la COVID-19, vous pouvez communiquer par téléphone, par messagerie texte, par vidéo ou grâce aux médias sociaux.

Soutien relatif à la COVID-19

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la réponse du gouvernement de l'Alberta à la COVID-19 à l'adresse [alberta.ca/COVID19](https://www.alberta.ca/COVID19).

Trouvez vos sources de soutien

Sources de soutien personnel

Le fait d'être en contact avec ses amis et sa famille favorise la résilience. Envisagez différentes façons de rester en contact avec des personnes importantes de votre réseau.

N'oubliez pas d'appuyer les membres de votre communauté qui prennent soin des autres.

Sources de soutien pour les Albertains et Albertaines

Les refuges pour femmes, les centres d'appui aux enfants, les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et de nombreux autres services de soutien en matière de violence familiale adaptent leurs services pendant la pandémie de COVID-19 afin de continuer d'offrir du soutien.

La **ligne d'information sur la violence familiale** est accessible sans frais à tous les Albertains et à toutes les Albertaines. Son personnel peut vous mettre en contact avec les services offerts près de chez vous et vous aider à préparer un plan de sécurité. Composez le 310-1818 pour obtenir de l'aide 24 heures sur 24, sept jours sur sept, dans plus de 170 langues.

Vous pouvez aussi participer à une séance de clavardage anonyme tous les jours de 8 h à 20 h en visitant le site [alberta.ca/Safetychat](https://www.alberta.ca/Safetychat).

Ce que vous pouvez faire

Pour aider une victime de violence familiale:

- Portez attention aux personnes qui agissent différemment, qui ne se comportent pas comme à l'habitude ou qui semblent avoir peur;
- Montrez-vous sensible aux personnes victimes de violence familiale;
- Demandez-leur de quoi elles ont besoin et comment vous pouvez les aider;
- Soyez attentif à leurs besoins et trouvez des moyens de rester en contact avec eux.